UNE COMMUNE SANS PRODUITS CHIMIQUES

DESCRIPTION

Grâce à un accompagnement par la Fédération Régionale de Défense des Organismes Nuisibles, un diagnostic territorial a été réalisé par la commune de Cornimont sur les pratiques de désherbage et d'entretien aboutissant à une cartographie des nouvelles pratiques exploitables « O produits chimiques » par zone.

Par exemple, pour le désherbage du centre-ville désigné comme une zone prioritaire, la commune a fait l'acquisition d'une centrale à vapeur (16 000 euros, financé à 50% par l'Agence de l'eau) et d'un désherbeur thermique. Pour les autres zones, la commune a décidé de renforcer ses effectifs par l'embauche d'étudiants pour réaliser un désherbage manuel qui désormais se doit se faire plus fréquemment.

17 ans plus tard, ces pratiques sont toujours d'actualité et ont été récompensées par le label « Ville et villages fleuris » et « éco-jardin ».



VM /Eric Thiebaut

CONTACT

Cornimont, 2006

mairie@cornimont.fr

THÉMATIQUES

Environnement & Urbanisme / Développement durable Environnement & Urbanisme / Paysages

REPÈRES

7

